CESU 44 Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES AFGSU NIVEAU 2 - REVALIDATION (R-AFGSU2)

Prérequis

Avoir une AFGSU2 datant de moins de 4 ans

Public

Tout professionnel de santé

Objectifs

- Mettre à jour et entretenir les connaissances acquises dans les 4 ans précédents lors de l'AFGSU, sur le thème des gestes et soins d'urgence ainsi que sur les situations sanitaires exceptionnelles

Programme

- Retour d'expérience
- Le programme est adapté en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence et l'actualité sanitaire
 - Prise en charge des urgences vitales et potentielles : identification, alerte, mise en œuvre des gestes d'urgence, des soins d'urgence et de la surveillance adaptée face à un patient présentant une urgence médicale.
 - Module situations sanitaires exceptionnelles : Plans sanitaires. Sensibilisation aux risques NRBC. Sensibilisation au « damage control »

Durée / Dates / Lieu

- 1 jour

Tarif

- 196,00 €

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

CESU
CHU de Nantes - Pôle Urgence
1 Quai Moncousu

44093 Nantes
cesu44@chu-nantes.fr

CHU NANTES

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes de pédagogie active associant apports de connaissances, analyse de situations, travaux de groupe, entrainement gestuel, mises en situation simulées d'évaluation + débriefings

Modalités d'évaluation

- Quizz pré et post-formation
- Evaluation formative lors des mises en situation d'évaluation suivies de débriefing
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Porteur d'un handicap ou difficultés d'apprentissage?
Contactez-nous, en toute confidentialité, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner pour trouver ensemble une solution. cesu44@chu-nantes.fr

Modalités et délais d'accès

Nous contacter pour connaitre les disponibilités ou programmer un groupe constitué.

En référence à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, la revalidation est obligatoire au plus tard avant la fin de la 4ème année de délivrance de l'attestation initiale. En l'absence de revalidation dans les délais, la formation doit être réalisée à nouveau en totalité.

*Chaque professionnel devra **impérativement** présenter son AFGSU2 datant de moins de 4 ans pour s'inscrire.*

NB : la formation prolonge la validité de l'AFGSU 2 pour 4 ans

Tarifs préférentiels pour les établissements de santé publics 2026: 180 euros/pers.

Intervenant(s)

- Formateurs et aide-formateurs GSU